

DIRA-LAVAL

LES ABUS FINANCIERS ET L'EXPLOITATION FINANCIÈRE

Qu'est-ce que l'exploitation financière ?

L'exploitation financière est **l'utilisation à mauvais escient de votre argent ou de vos biens** par un parent ou une personne en qui vous avez confiance.

L'exploitation financière est-elle répandue ?

- Selon la liste des plaintes et des demandes d'assistance reçues par DIRA-Laval, environ 40 % des cas réfèrent à des abus financiers et des arnaques de toutes sortes.
- La difficulté en de telles circonstances réside dans le fait que les aînés révèlent **tardivement** qu'ils sont victimes d'exploitation financière parce qu'ils ont honte, parce qu'ils ont peur des représailles et qu'ils se sentent coupables de s'être fait prendre, ce qui conduit à la peur de dénoncer et au silence. Ils continuent encore d'être dominés par l'abuseur.
- Dans une étude récente menée en Colombie-Britannique, 8 % des aînés avaient été victimes d'exploitation financière et auraient perdu en moyenne 20 000 \$ chacun.

L'exploitation financière est un CRIME

Le Code criminel du Canada protège et défend les gens victimes d'exploitation financière dans les cas de **vol, utilisation d'une procuration à mauvais escient, abus de confiance, contrefaçon, fraude et extorsion.**

DIRA-LAVAL

LES ABUS FINANCIERS ET L'EXPLOITATION FINANCIÈRE

Comment les agresseurs prennent-ils votre argent ?

- La manipulation
- Les mensonges
- Les menaces
- La gentillesse
- La promesse de prendre soin de vous

Pourquoi l'agresseur vous exploite-t-il financièrement ?

- Parce qu'il veut votre argent ou vos biens;
- Parce qu'il en a réellement besoin;
- Par la cupidité, le chômage, les dettes de jeux, de drogue ou l'endettement tout court;
- Parce qu'il croit avoir le droit sur votre argent ou vos biens;
- Parce qu'il est en mesure de vous exploiter, ayant planifié son méfait de longue date et ayant souvent accompagné son larcin de mauvais traitements psychologiques ou même physiques.

DIRA-LAVAL

LES ABUS FINANCIERS ET L'EXPLOITATION FINANCIÈRE

Comment déceler l'exploitation financière ?

Les signes suivants indiquent généralement que vous êtes possiblement victime d'exploitation financière :

1. D'importantes sommes d'argent sont retirées de votre compte bancaire;
2. La signature sur les chèques ou sur d'autres documents est suspecte;
3. Vous êtes endetté et en ignorez la cause;
4. Les relevés bancaires ne sont plus envoyés à votre domicile;
5. Votre mandataire ne vous informe pas sur l'état de votre compte bancaire, ni de vos actifs;
6. Votre testament vous est imposé;
7. Votre maison est vendue sans votre consentement ou subitement;
8. Des choses qui vous appartiennent comme vos vêtements ou des bijoux disparaissent de votre maison ou de votre chambre;
9. On vous demande de signer des documents juridiques (comme une procuration, un mandat, un testament ou un acte de propriété), sans explications et sans que vous en compreniez la portée;
10. Vous ne vous souvenez pas d'avoir signé des documents ou d'avoir fait certains virements de fonds;
11. On ne vous donne pas la possibilité de décider ou de parler pour vous-même;
12. Vous êtes de plus en plus isolé de votre famille et de vos amis;
13. Vous avez peu ou vous êtes inquiet lorsqu'il est question d'argent.

DIRA-LAVAL

LES ABUS FINANCIERS ET L'EXPLOITATION FINANCIÈRE

Comment mettre fin à l'exploitation financière ?

Il est important que l'aîné victime d'exploitation en parle à un parent, un ami, un médecin, un travailleur social, un policier, un avocat, un représentant de DIRA-Laval ou à une autre personne digne de confiance.

Vous pouvez

1. Apprendre à reconnaître les signes de l'exploitation financière énumérés ci-haut;
2. Vous tenir au courant de votre situation financière, (comptes bancaires, placements, propriétés et autres biens) et exiger un compte-rendu fréquent de la part de la personne mandatée;
3. Annuler une procuration ou un mandat si utilisé à mauvais escient;
4. Opter pour une fiducie gérée par un professionnel;
5. Fermer les comptes bancaires conjoints et annuler toute carte de crédit ou de retrait que vous auriez remis à l'abuseur;
6. Expulser l'agresseur de la maison ou de votre chambre, avec l'aide d'un tiers s'il le faut; Comment le faire.
7. Parler à d'autres membres de votre famille de l'exploitation subie;
8. Garder votre argent à la banque et **non à la maison ou dans votre chambre;**
9. Faire déposer automatiquement vos chèques de pension dans votre compte bancaire **au lieu de les recevoir à domicile;**
10. Consulter un juriste au moment de préparer ou de modifier votre testament et préparer avec lui un plan en cas d'incapacité et bien conserver les coordonnées du juriste en cas d'urgence;
11. Relire de temps en temps votre testament.
12. Ne modifier votre testament qu'après mûre réflexion et jamais sous l'instance de pressions indues.
13. S'il est une personne en qui vous avez tout à fait confiance, lui demander de relire vos documents bancaires et juridiques avant de les signer.

DIRA-LAVAL

LES ABUS FINANCIERS ET L'EXPLOITATION FINANCIÈRE

JE GARDE LE POUVOIR SUR MON ARGENT

Vérification de mon profil – Suis-je à risque?

Parfois, toutes sortes de pressions venant de vos enfants, de vos proches et de personnes que vous aimez sont exercées sur vous pour prendre le contrôle de vos argents et de vos biens.

Pour vérifier si vous avez encore le pouvoir sur votre argent, nous vous suggérons de répondre au questionnaire suivant :

Questionnaire :	Oui	Non
1. J'ai endossé quelqu'un sans garantie écrite (D)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. J'ai signé des procurations (D)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. On veut que je donne mon héritage de mon vivant (D)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. On veut que je donne mes biens de mon vivant (bijoux, auto et autres biens) (D)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. J'ai prêté de l'argent sans intérêts et sans papiers (D)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Je soutiens financièrement mes enfants lorsqu'ils n'ont pas d'argent (D)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Je reçois de nombreuses demandes d'aide financière pour les petits-enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. J'ai remis à mes enfants l'administration de mes biens et de mes affaires, même si je suis en bonne forme physique et mentale (D)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DIRA-LAVAL

LES ABUS FINANCIERS ET L'EXPLOITATION FINANCIÈRE

Vérification de mon profil (suite)	Oui	Non
9. On me reproche de m'acheter de nouvelles choses ou de me gâter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Je prête mon auto à un membre de ma famille et me prive ainsi de sortir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Ma liste d'épicerie est souvent amputée de certains articles, sous toutes sortes de prétextes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Maintenant en hébergement, mes demandes sont très souvent jugées déraisonnables par mon enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Mes enfants et/ou mes amis se mêlent de me conseiller sur bien des sujets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. On me sollicite une récompense lorsqu'on me rend des services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. À cause de mon âge, on insiste pour que je vende la maison, alors que je suis encore en forme (D)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SUIS-JE À RISQUE?

Si vous avez répondu « oui » à l'une des questions suivie de la lettre (D), vous êtes définitivement en danger.

Répondre « oui » aux questions 9, 11, 12 et 13, implique que vous êtes ciblés et que vous courez un certain danger.

Si vous avez répondu « oui » aux questions 3, 4 et 15, ne cédez pas à la pression, sinon...vous serez victimes.

DIRA-LAVAL

LES ABUS FINANCIERS ET L'EXPLOITATION FINANCIÈRE

Vous avez des questions ?

Nos services sont gratuits et s'adressent aux personnes de 50 ans et plus
demeurant à Laval.

N'attendez pas qu'il soit trop tard.

Pour nous joindre :

DIRA-Laval

1450, boul. Pie-X, bureau 217

Laval (Québec) H7V 3C1

Tél.: 450 681-8813

Télec.: 450 681-1163

diralaval@bellnet.ca www.dira-laval.ca